

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUX (à partir du point 6) ; Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Suzanne BROT à Patrick GROUPIERRE ; Lilian CHAMBONNET à Laurent PEMEANT ; Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI ; Valérie GARCIA à Philippe MILLOT ; Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON ; Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

ABSENTS : Daniel GROUSSON, Danièle BERTHONNET, Geneviève BOUX du point n°1 au point n°5.

OBJET (point 8) : **Acquisition foncière – parcelle AZ0032**
Angle rue Descartes/ Rue Charles Doucet

Il vous est proposé que la commune se rende acquéreur de la parcelle AZ0032 pour une surface de 768 m² auprès de SNCF réseau, suite à leur courrier en date du 29/07/2025, et de l'exercice de notre droit de priorité en date du 26/08/2025 conformément aux dispositions de l'article L 240-1 du code de l'urbanisme.

Ce tènement est destiné à améliorer à terme la jonction des deux voiries sur cette portion, et de mettre en valeur le patrimoine non bâti par un aménagement urbain qualitatif.

L'estimation du service des Domaines en date du 03/03/2025 est de 17000 € HT.

La SNCF accepte de nous céder cette parcelle pour ce montant.

Il vous est proposé :

- d'approuver la présente délibération
- d'autoriser Madame le maire ou son représentant à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition par 31 voix pour,

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 23/09/2025,

Le Maire

Geneviève GIRARD

